

Étape 4 : Quel niveau de soins dois-je recevoir ?

La prestation de Medicare pour les soins palliatifs est axée sur la fourniture de services dans le confort du domicile du patient, à moins que des soins ne soient nécessaires dans un établissement hospitalier. En fonction des services nécessaires et de la situation particulière, les établissements de soins palliatifs peuvent fournir des services à différents "niveaux". Tous les centres de soins palliatifs agréés par Medicare sont tenus de proposer les quatre niveaux de soins palliatifs en fonction des besoins du patient et du personnel soignant

Soins de routine à domicile	Soins à domicile continus	Soins généraux en hospitalisation	Soins de relève
<ul style="list-style-type: none"> Niveau de soins le plus courant. Le patient est généralement stable et ses symptômes, comme la douleur ou les nausées et vomissements, sont correctement contrôlés. Ils sont généralement dispensés à domicile. 	<ul style="list-style-type: none"> Niveau de soins de type crise pour la prise en charge à court terme d'une douleur et/ou de symptômes incontrôlables. Généralement dispensés à domicile. 	<ul style="list-style-type: none"> Soins de type crise pour la prise en charge à court terme d'une douleur et/ou de symptômes incontrôlables. Généralement dispensés en milieu hospitalier ou dans un établissement de soins infirmiers spécialisés. 	<ul style="list-style-type: none"> Ils permettent de soulager temporairement l'aidant. D'autres personnes s'occupent de l'être cher. Ces soins sont liés aux besoins de l'aidant et non aux symptômes du patient. Ils sont généralement dispensés dans un établissement hospitalier pour une durée maximale de cinq jours.

Étape 5 : Comment puis-je comparer les options ?

(Si des soins palliatifs sont nécessaires, comparez différents établissements pour faire le choix le plus approprié)

La qualité des soins prodigués par les centres de soins palliatifs aux patients et à leurs familles peut varier. Le site Hospice Compare (www.Medicare.gov/hospicecompare) fournit des informations sur les centres de soins palliatifs de tout le pays et permet aux patients, aux membres de leur famille et aux prestataires de soins de santé d'avoir un aperçu de la qualité des soins prodigués par chaque centre de soins palliatifs. Vous pouvez comparer les centres de soins palliatifs sur la base d'une enquête nationale qui évalue l'expérience des membres de la famille en matière de soins palliatifs ou sur la base d'indicateurs de qualité importants, tels que le pourcentage de patients contrôlés pour la douleur ou interrogés sur leurs préférences en matière de traitement de maintien en vie.

Questions à poser	Option 1	Option 2	Option 3
L'hospice accepte-t-il mon assurance (Medicare, Medicaid, autre) ?			
Y a-t-il des services que je reçois actuellement et que le centre de soins palliatifs ne peut pas me fournir ?			
Depuis combien de temps le centre de soins palliatifs dessert-il les patients de ma communauté ?			
Le centre de soins palliatifs est-il un organisme à but non lucratif ou à but lucratif ?			
En plus de ma résidence, à quel endroit le centre de soins palliatifs offre-t-il ses services ?			
Comment les soins de relève sont-ils fournis lorsque mes aidants ont besoin d'un repos ?			
Le centre de soins palliatifs fournira-t-il un lit d'hôpital et d'autres équipements médicaux dont je pourrais avoir besoin ?			
Le centre de soins palliatifs est-il agréé par un organisme national d'agrément des soins de santé comme la Commission mixte sur l'accréditation des organismes de santé (JCAHO) ?			
Les médecins, les infirmières autorisées, les travailleurs sociaux et les aumôniers de l'hospice sont-ils certifiés en soins palliatifs ?			

Aidant et bénéficiaire

Liste de contrôle anti-fraude

Recevoir des services de soins palliatifs

Ai-je droit aux services de soins palliatifs ?

- ⚠️ Votre médecin a-t-il déterminé que vous êtes en phase terminale ?
- ⚠️ Votre médecin a-t-il déterminé qu'il vous restait moins de six mois à vivre ?
- ⚠️ Avez-vous choisi d'arrêter les services de soins curatifs et de passer aux soins palliatifs, qui n'apportent que des mesures de confort ?

Quel type de soins palliatifs puis-je recevoir ?

Soyez vigilant lors de l'examen des factures et des relevés, tels que les Medicare Summary Notices (MSN), et informez-vous sur les niveaux et les types de services qui sont facturés.

Soins de routine (codes de facturation à identifier sur le MSN : Q5001-Q5010 avec le code 0651)

On parle de soins de routine lorsque le centre de soins palliatifs est payé par Medicare pour le tarif des soins à domicile de routine chaque jour où le patient est pris en charge par le centre de soins palliatifs.

- ⚠️ Les soins de routine ne comprennent pas la réception de cadeaux tels que des provisions.
- ⚠️ Les soins de routine ne couvrent pas non plus les services d'une personne qui vient faire le ménage chez vous.
- ⚠️ Les soins de routine restent des soins palliatifs. Cela signifie que vous avez choisi de ne plus essayer de guérir une maladie mais de recevoir uniquement des mesures de confort.

Soins continus (codes de facturation à identifier sur le MSN : Q5001-Q5003, Q5009-Q5010 avec le code 0652)

Les soins à domicile continus ne doivent être dispensés que pendant les périodes de crise afin de maintenir le bénéficiaire à domicile. Une période de crise est une période pendant laquelle le bénéficiaire a besoin d'un niveau de soins plus élevé pendant au moins huit heures au cours d'une période de 24 heures (de minuit à minuit) pour gérer la douleur ou les symptômes médicaux aigus.

- ⚠️ Il n'est pas nécessaire que les soins soient "continus" pour être pris en compte, mais ils doivent totaliser huit heures ou plus de soins au cours des 24 heures.
- ⚠️ Les soins peuvent être dispensés par une infirmière diplômée, une infirmière auxiliaire ou une aide à domicile. Toutefois, plus de 50 % de l'ensemble des soins prodigués doivent l'être par une infirmière.

Questions

Programme national d'assistance à l'assurance maladie (SHIP)
www.shiptacenter.org
877-839-2675

Signalez un soupçon de fraude

Senior Medicare Patrol (SMP)
www.smpresource.org
877-808-2468

Ressources disponibles

CMS Hospice Comparison Tool:
www.medicare.gov/hospicecompare